## HERBACEOUS PHOTOGRAPHY.

**The Juices of Certain Fruits Can Be Made to Take the Place of Nitrate of Silver.**

H. N. Toply, of the department of the interior in Ottawa, who discovered recently a method of developing negatives without the use of a dark room, has discovered that the printing of photographs is not dependent on nitrate of silver. Heretofore the nitrate has had to be used in all prints, but Mr. Toply says that the juices of certain fruits are equally as good, if not better than the nitrate for photographic printing purposes. By means of this discovery a photograph can be printed upon anything—wood, pulp, and paper—which can absorb these juices. The juice is not used just as it comes from the fruit, but it is subjected to a process which Mr. Toply, of course, desires to keep to himself at present. He has been engaged in the development of the process for five years, says the New York Sun.

His attention was first directed to the possibility of "herbaceous photography," as he calls it, by the withering of the white pine, which becomes a very dark gray under sunlight. A piece of planed pine was placed under the negative and exposed to sunlight without treatment, and a permanent print on wood was obtained. Mr. Toply followed up this discovery by a series of experiments with the juices of fruits, which he found would not only turn dark gray, but would become jet black in sunlight. The process is so simple that were it brought into general use the price of photographs would be reduced to a minimum.

## LATEST CENSUS SCHEME.

**By Which Every Person in the World Will Be Counted in One Day.**

A scheme is now on foot in Europe to make a careful census of the entire population of the earth early in the year 1900. It is the intention of the people agitating the plan to have an army of census takers start out on a particular day in every quarter of the globe and complete the work in a few hours. The returns are to be sent into a central station at Berne, Switzerland. The governments of several countries are reported to have already expressed their willingness to aid the work in every possible way, reports the New York Journal.

The takers of this great census will of course have much important data to guide them in their work. The most important results in this direction are those obtained by John Bartholomew, F. R. G. S., of Edinburgh. According to his figures the present population of the entire globe is in round numbers 1,440,650,000. This is divided up as follows: Indo-Germanic or Aryan, 545,000,000; Mongolian or Turanian, 630,[illegible] Indian, 15,000,000. It is expected that the most difficult part of the undertaking will be to count accurately the population of China and the vast hordes of central Africa. Those who propose to undertake this work claim to have such influence back of them that the scheme is sure to be successful.

## MEXICO AND THE PHILIPPINES

**The Latter Territory Was Long a Dependency of the Former.**

From the foundation of Manila in 1571 up to the year 1819 the colony of the Philippine islands was a dependency of Mexico, says the Contemporary Review. During that long period there was absolutely no direct intercourse between the mother country and her far eastern colony. Everybody and everything destined for the Philippines passed through Mexico until the American colony threw off the Spanish yoke. Thenceforth, for 51 years, communication with Spain was via the Cape of Good Hope. The commercial history of the Philippines would be too long to relate here in extenso; suffice it to say that it is a series of struggles between the colonists, who sought liberty to trade freely with Mexico and China, and the Spanish king and his councilors and the trading community in Spain, who persistently determined to curtail that freedom as much as possible. The policy of the Spanish merchant class was to hold Mexico as their exclusive market. They opposed Philippine traffic with China because this necessitated silver dollars, which they knew must come from Mexico surreptitiously, if the islanders were not openly permitted to give goods in exchange. The famous galleons, which were so frequently interrupted and seized by British privateers from the days of our Queen Elizabeth onward, formed the only connection between Mexico (Acapulco) and Manila.

**Jack Pot Is Still in the Game.**

A Canadian exchange is responsible for the story that an Indian belonging to the Creek nation, and bearing the hazardous name of Jack Pot, is now living in comparative peace with his four wives, and seems to be happily consoled for the death of their 22 predecessors. It may seem incredible that this jack pot could be won so many times, but he is 108 years old. The sound teeth in his head are said to be the third set with which nature has endowed him.

**Something New in Pianos.**

A Roumanian manufacturer has announced his intention of sending to the Paris exposition in 1900 a pianoforte of such exceptional sonority that its tones will be heard at a distance of six miles.

**Spain's Sunshine.**

Spain has more sunshine than any other country in Europe, the yearly average being 8,000 hours.

## UNCLE SAM'S NAVY.

**It Stands Sixth Among the Nations of the World.**

**In an Address by Rear Admiral Kimberly He Declared That It Should Stand Second—The Philippine Problem.**

A special dispatch to the New York Tribune from Boston says: Rear Admiral Kimberly, U. S. N. (retired), delivered an address on "Our Navy" at the Chautauqua assembly grounds, Lakeview, South Framingham.

After sketching the early history of the United States navy and its glorious achievements previous to and in the civil war, the speaker called attention to the fact that for two decades after the close of the rebellion the navy lay idle, it being apparently forgotten. Many of the ships became old and rotten, almost unsafe, he said. It was no fault of the naval officers. Since then the navy had made great strides. The armament of our navy was superior to any in the world, but its size was about sixth, when it should be second, at least, if not first.

"Our government," he added, "which stands for morality, and which seeks to protect the rights of the weak, is all right. But what it seeks to do can only be done through an adequate navy. Diplomacy is good, but there are times when it is impotent unless it is backed up by a strong navy. We are now going to build up our navy to proper size, and I am glad of it. But no matter how fine ships we have they will be practically useless unless they are manned by capable officers."

Admiral Dewey was alluded to especially by the speaker, and the hero's name was greeted with loud applause.

"Dewey," he said, "was with Farragut in the civil war and acquitted himself bravely. That he should not have forgotten the lessons of that grand man was shown in the battle of Manila bay. His orders were to destroy the Spanish fleet, and he did it. But he also had to secure a harbor.

"In the Philippines there are 114,000 square miles and 9,000,000 population. The only way to solve the problem is to take the islands ourselves or to set them free after establishing the best form of government we can.

"This victory of ours in the far east not only means continued supremacy, but it means carrying into Manila nineteenth century civilization. We cannot shut ourselves off from the rest of the world any longer. This opportunity has been given to us. We must grasp it."

## NEVER FRETS.

**The Reason Why Gen. Shafter Is Able to Stand the Trying Heat of Cuba.**

Everybody is wondering how Gen. Shafter manages to survive the blistering calorics in Cuba with his 310 pounds. The explanation is simple, says the New York Press, he never frets. He is not less cool on the heights of Santiago than he was at Fair Oaks, where, notwithstanding severe wounds, he [illegible] congress gave him a medal of honor, which he wears on the biggest chest in the army. Notwithstanding his great weight he is, at 63 years of age, as active as a lieutenant of 30. "Pecos Bill" is a fine old chap.

Shafter being a Michigander, and not having reached the command of the department of the east, is generally unknown to New Yorkers. For a good many years he was stationed with his old command, the First infantry, on Angel island, seven miles from San Francisco, where in 1897 he commanded the department of California, with the rank of brigadier general. He was colonel of the First infantry for 18 years. He ought to know all about volunteer soldiers, as he served with the Seventh and Nineteenth Michigan, and as for colored troops, why, he was colonel of a black regiment in 1864.

## YAP ISLAND.

**Would Make Good Coaling Station for United States—Is One of the Caroline Group.**

In view of the possibility that among the coaling stations which the United States will acquire as a result of the present war is Yap island, one of the Caroline group, a report just published by the state department containing a detailed description of the archipelago, is of interest. From the report it appears that Yap is surrounded by a coral reef 35 miles long and five broad. There are hardly any rivulets, but extensive swamps. The island is full of relics of a vanished civilization, old embankments, council lodges, stone weirs and other traces of ancient civilization. The natives number 8,000, kindly, industrious and peaceable, very dark in color. Copra is largely exported, mostly through German traders, who have spent a vast amount of money and labor there for a great many years. Tomil harbor is the place of European settlement, the seat of the Spanish governor of the western Carolines, and would be a good coaling station. Yap is rich in beautiful scenery, the groves of bamboo, croton, cocoanut and areoa palm being most impressive. Huge iguanas are found in the bush, and the nights are brilliant with fireflies. Bird life is scarce, and there are few horses and cattle on the island.

**Will Be a Good Cattle Market.**

Texas cattlemen look forward to the dawn of peace in Cuba with considerable earnestness. The hills of Cuba will be entirely stripped of cattle, which of necessity will have to be replenished mainly from this country, Texas in particular. The railroads are already preparing for these large shipments, which are bound to come at a very early date.

**Has to Wear Expensive Clothes.**

The state dress of a trumpeter of the Royal Horse Guards, "the Blues," costs over $500.

## AFRAID OF THE GLASS EYE.

**Japanese Coolies Who Could Not Be Induced to Serve the Owner of It.**

A year or two ago an artist from San Francisco who wore a glass eye came to Yokohama and established himself in a little bungalow on the outskirts of the city, says the Porkville Yeoman.

The weather was extremely warm, and before the stranger had become settled he was besieged by a number of coolies, who wanted to get the job of fanning him at night. The artist looked over the applicants, and finally selected an old man who brought excellent recommendations from his last employer.

When it was time to retire the artist took out his glass eye, laid it on a stand at his bedside and went to bed. The old man picked up his fan and the San Francisco man was soon asleep. He slept peacefully for an hour or two, when he was awakened by a chorus of buzzing insects about his head. He looked about him, and found that the man whom he had hired to fan him was gone.

The next morning when he went in search of another coolie he was amazed to discover that no one would work for him. He was looked upon as a wizard and worker of miracles, with whom it was unsafe to be alone. The old man had gone among his friends and told how the Californian had taken out his eye at night and laid it on a stand in order that he might watch his servant at night and see that he kept his fan in motion. The old coolie's story created such excitement that the San Francisco man was never able to get another Japanese to fan him after that.

## COMMERCIAL ENGLISH.

**Warning to Those Who Would Send Trade Circulars Abroad—A Queer Translation.**

Manufactures who wish to do an export business must have their circulars and catalogues translated into foreign languages, says Engineering, but care should be taken that the translator is not only a good linguist, but also an expert in the paricular business to which the documents to be translated refer. Oherwise the translation is apt to be a matter of ridicule to those to whom it is sent.

We cannot well give an instance to show how an English circular might be translated into bad German, for example, but the London Engineer gives us the following illustration of a translation from another language into English which is probably no worse than many translations from English:

"We pique ourselves," says the circular, "on making you known that in the sale of the —— has by us undertaken. This preparated, exclusively arranged by some vegetables, is entirely spoiled about something hurtful to the steam boiler blades. By our preat the same time steam boiler blades are conserved from the usual corrosion, not only, but the ebulition is tótally avoided, as it appears about some very interesting experiments which have been made in several establishments."

In conclusion, the circular adds: "To be willing, this preparated may be decomposed."

## FUNERALS OF SENATORS.

**They Range in Expense from $4.50 in One Case to $21,322.55 in Another.**

The first time any part of a deceased senator's funeral expenses was paid out of public funds was on the occasion of the death of John Gaillard, of South Carolina, who died February 26, 1826. Two other senators died that year—Nicholas Van Dyke, of Delaware, May 19, and Joseph McIlvaine, of New Jersey, August 19. The average public expense incurred on account of these three deaths was $292.47, says the North American Review.

Within the next 22 years—from 1826 to 1847, inclusive—27 senators died, and the remains of 11 of them were interred at the government's expense. The average expenditure in those cases was $618.80. From 1848 to 1867, inclusive, 28 senators died, and 18 of them were buried by the senate at an average expenditure of $1,365.13. The record from 1869 to 1894 shows 30 deaths in the senate, and all but five of these were the occasion of more or less outlay of public money, the aggregate amounting to $68,849.96, an average of $2,754.

In all, up to 1894, there were 54 interments from and by the senate, and the last 13 cost more, by $4,139.82, than all the other 41. The total amount of public moneys expended on account of senatorial funerals, up to 1894, is $100,234.18, ranging from $4.50 in one case to $21,322.55 in another. The average is $1,856.37.

**Russia Hoarding Gold.**

Financiers want to know why Russia is accumulating such an immense store of gold, and certainly the question is not without interest to the politician, says the Nottingham Guardian. A huge gold reserve implies that a great war will not lack the necessary sinews. Why should Russia, who already possesses a larger stock of gold than any other government, keep on adding to her store of the precious coin? It is two years since she began her accumulations, and apparently she has no intention of stopping them, for the latest arrival of gold from the cape has been wholly purchased for Russian account. Yet, with a stock on hand already reckoned at £120,000,000, the need for this purchase is not very apparent. A significant feature of the case is that whenever notice is called to these Russian gold purchases they cease for awhile, only to be resumed as soon as public attention is turned another way.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS
Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Editior hebdomadaire, $3 00

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF.**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

**Conne comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.**

**Luke Ghergich vs (Miss) Kate Manning.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,420. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., située dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Victoire, Moreau, Mandeville et Marigny lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire du lot originel désigné par la lettre C et mesurant vingt-et-un pieds, sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant
23 Sept — 23 24 25 30 — oct 7 14 21 27.

**ANNONCE JUDICIAIRE**

### Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

**Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparts, entre les rues Union et Français.**

**Mme Veuve F. P. Poché vs Mme Veuve Marguerite De Jan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,808—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rueCommune, entre les rues Carondelet et BaroneCommune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour maintenant Remparts, Union Français et Bourgogne, étant une moitié du lot désigné par le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure cinquante pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept—23 24 27 30—oct 7 14 21 27

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième Soniat.

**Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.**

**Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rueCommune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix-neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0|0 par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3,00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897, $12.75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0|0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le priement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après la date portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.

3° Et la balance du prix d'adjudication [s'il y en a] comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

**ANNONCE JUDICIAIRE**

### Vente d'une grande Propriété de Valeur dans le Troisième District.

**Connue comme le 1529 rue Dorgenois, entre les rues Laharpe et Colombus.**

**J. Numa Roussel, M. D. vs Mme Ines Ayala, femme de Esteban Riquelmy.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 57,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1529 rue Dorgenois) et les droits etc., qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1354 borné par les rues Laharpe, Dorgenois, Colombus et Broad; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de trente et un pieds de l'encoignure Dorgenois et Laharpe et mesure soixante-dix neuf pieds de face à la rue Dorgenois; cent cinquante six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Colombus et sur l'autre ligne de côté vers la rue Laharpe, ledit morceau ou portion de terre a une première profondeur de cent vieds, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et s'étendant vers la rue Colombus, cinquante-huit pieds six pouces, de là par une autre profondeur de cinquante-six pieds, huit pouces à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure vingt pieds, six pouces, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF**

**ANNONCE JUDICIAIRE**

### Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

**Connue comme les Nos 638 et 642 rue St-James au coin de la rue St-Thomas.**

**Mme Margaretha Jung vs Denis Donovan.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 57,257 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-James, Religious, St-Thomas (anciennement St-John Baptist) Celeste et Félicité et désigné par le No deux sur un certain plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 10 avril 1849, déposé dans le bureau de Hilary Breton Cénas, anciennement notaire en cette ville, ledit lot forme l'encoignure des rues St. James et St. Thomas et mesure 30 pieds de face à la rue St. James sur quatre-vingt-huit pieds deux pouces de profondeur et face à la rue St. Thomas entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond, neuf pieds deux pouces de largeur, commun au même et à d'autres lots adjoignants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosser jr, avocat pour le plaignant.
3 sept—3 9 16 23 30 - oct 6

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente d'une Attrayante Résidence de Valeur dans le Quatrième District.

**Connue comme le No 2309 de la rue Chippewa, entre les rues Soraparu et Philip.**

**George Meyer vs Henry Marx.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soraparu Philip, Annonciation (anciennement Jersey) et Chippewa. Les dits lots sont désignés par les Nos 181 et 182 sur un plan tiré par H. Grant, voyer en date du 2 Février 1864 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, lesquels dits lots contigus et mesurent comme suit: Le No 182, Trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et le lot No 181, Trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Chippewa, par une profondeur chacun de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
[illegible] le plaignant.

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues Claiborne et Ursulines

**Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Robertson et Chemin du Bayou.**

**John H. O'Connor, receveur du Algiers Brewing Co. vs F. A. Godefroy.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ursulines et Robertson et le Chemin du Bayon, ladite portion de terre est composée des deux lots désignés par les Nos Un et Deux de l'ilet No 199 sur un devis de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 25 février 1864 et annexé à un acte passé le 22 septembre 1869 pardevant E. Eude, alors notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan soixante-dix pieds de face à la rue Claiborne sur quatre-vingt pieds huit pouces de profondeur et de face à la rue Ursulines sur lesquelles dites deux rues il forme l'encoignure, 105 pieds 2 pouces sur la ligne de côté vers le Chemin du Bayou et soixante-quatorze pieds trois pouces de profondeur dans le fond.

Ladite portion de terre a été acquise par F. A. Godfroy, défendeur, de Joseph Moyses, d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 8 novembre 1881 au bureau des Transferts, livre 116, folio 58.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Legier avocat du plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

**Connue comme Nos 2028 et 2030 rue Troisième, entre les rues St-Patrick et St-Denis.**

**Mme Veuve Josephine Gardey vs Geo. W. Nicoll.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,320—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitude qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, St. Patrick et St. Denis, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur De Armas, voyer, en date du 7 mai 1897. Lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTE PAR LE SHERIFS**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente de propriété du sixième district.

**Alfred Jardet vs Wm F. Piper.**

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. Ory, avocat pour le plaignant.
10 sept—10 12 16 23 30—oct 7 13

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Mme Margaret Feran et Al. Vs Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 50,100—Envertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H. Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds des profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente de propriété améliorée de valeur du septième district.

**Formant l'encoignure des avenues Carrollton et St-Charles, Dans l'ilet borné par les dites avenue et les rues Hampson et Dublin.**

**Joseph Tanner vs Louis F. Chalin.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, située dans le septième district de cette ville plan de Carrollton, mentionné et désigné comme ilet No 70 sur le nouveau plan du septième district, lequel est compris entre les avenues St Charles et Carrollton, et les rues Hampson et Dublin; la dite portion de terre mesurant cinquante pieds trois pouces de face à l'avenue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des avenues Carrollton et St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.
2 sept—2 9 16 23 30—oct 6

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

**Connue comme No 447 rue Bolivar, Entre les rues Gravier et Commune.**

**Louis Spiro vs David Lemley.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,321—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Commune, désigné comme lot No Trois sur un certificat ou un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895, annexé à un acte passé pardevant Bus Rouen notaire, en date du 18 mars 1896, conformément auquel plan ledit lot est situé à une distance de soixante-quatorze pieds de l'encoignure des rues Bolivar et Gravier et mesure quatorze pieds de face sur la rue Bolivar par quarante cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur et est pris de la portion originale de terre désignée par la lettre A sur un plan ou devis, fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept — 16 17 23 30—oct 7 14 20

**PAR LE SHERIF CRIMINEL.**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**

### Etat de la Louisiane vs A. R. Pocheln.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pocheln sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte pardevant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pocheln, sécurité.
Conditions—Comptant sur les lieux.
W. E UNIACKE,
Shérif Criminel.
8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN,
ET
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.
L'ÉDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTY ET BIENVILLE
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an..... $3 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00
On s'abonne à la somme ci-dessus chez les porteurs et les marchands de journaux.
L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
Bureaux et Ateliers,